

2ème ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
MERCREDI 8 JUIN 2022 à 19h  
Salle des Chevaliers de Colomb de Lac Saint-Charles  
1506, avenue du Lac-Saint-Charles

## PROCÈS-VERBAL

### ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Sylvain Vézina	Administrateur
Mme Marie-Reine Gauthier	Administratrice
Mme Claudya Tremblay	Administratrice
M. Louis Lafond	Administrateur
M. Pierre-Yves Poulin	Administrateur
M. Alain Anctil	Administrateur

### ÉTAIENT ABSENTS :

M. Olivier Lambert	Administrateur
M. Steeve Verret, conseiller municipal du district Lac-Saint-Charles-Saint-Émile	

### IL Y A QUORUM

### ASSISTENT ÉGALEMENT :

Mme Bianca Dussault, présidente d'arrondissement  
M. Mario Demeule, conseiller en consultations publiques

Citoyens présents : 12

#### 1. Ouverture de l'assemblée

M. Sylvain Vézina ouvre l'assemblée à 19h. Il souhaite la bienvenue à tous et à toutes. Il fait la lecture de l'ordre du jour.

#### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

##### PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Nomination aux postes de dirigeants du conseil d'administration
4. Calendrier des rencontres du conseil de quartier 2022-2023
5. Trésorerie
  - ~~Paiement à la secrétaire de rédaction : rencontre du 12 avril 2022 (sujet retiré)~~
  - Résolution : honoraires de 88,00 \$ perçus pour la rédaction du procès-verbal du 14 septembre 2021
  - Mise à jour de l'enregistrement au Registraire des entreprises
6. Approbation des procès-verbaux
  - 14 septembre 2021
  - 12 avril 2022
7. Période d'information du conseiller municipal
8. Questions et commentaires des citoyens
9. Suivi des actions du conseil de quartier
  - Demande de deux citoyennes concernant l'aménagement d'un parc dans le secteur de la rue Krieghoff
  - Aménagement de l'aire de pique-nique au centre d'interprétation Léopold-Beaulieu
  - Aménagement d'un belvédère dans le sentier du parc linéaire de la rivière Saint-Charles (en bordure du lac Saint-Charles)
  - Construction d'un trottoir sur le chemin de la Grande-Ligne entre le ruisseau Valet et la rue Delage
  - Installation d'un module de jeux pour enfants dans le parc Paul-Émile-Beaulieu
10. Correspondance
11. Divers
  - Communication avec les représentants de l'Association des riverains du lac Saint-Charles
  - Participation du conseil de quartier à la Table de concertation vélo
  - Résolution : tarif horaire de la secrétaire de rédaction jusqu'en décembre 2022 (sujet ajouté)
  - Signataires des effets bancaires (sujet ajouté)
12. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour est adopté unanimement tel que modifié.

### **3. Nomination aux postes des dirigeants du conseil d'administration**

Les postes à combler sont à la présidence, vice-présidence, secrétariat et trésorerie. Il y a lieu de voter une résolution afin de nommer les dirigeants.

#### **2022-CA-05**

Sur proposition de Mme Claudya Tremblay appuyée par M. Pier-Yves Poulin, il est résolu de nommer M. Sylvain Vézina pour agir à titre de président du conseil d'administration du conseil de quartier de Lac-Saint-Charles.

#### **2022-CA-06**

Sur proposition de M. Alain Anctil appuyé par M. Pier-Yves Poulin, il est résolu de nommer Mme Claudya Tremblay pour agir à titre de vice-présidente du conseil d'administration du conseil de quartier de Lac-Saint-Charles.

#### **2022-CA-07**

Sur proposition de M. Louis Lafond appuyé par M. Pier-Yves Poulin, il est résolu de nommer Mme Marie-Reine Gauthier pour agir à titre de secrétaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Lac-Saint-Charles.

#### **2022-CA-08**

Sur proposition de Mme Claudya Tremblay appuyée par Mme Marie-Reine Gauthier, il est résolu de nommer M. Alain Anctil agir à titre de trésorier du conseil d'administration du conseil de quartier de Lac-Saint-Charles.

#### **4. Calendrier des rencontres du conseil de quartier 2022-2023**

Le calendrier des rencontres 2022-2023 sera mis en ligne sur la page Facebook du conseil de quartier et sur le site J'habite Lac-Saint-Charles. Il est aussi disponible sur le site internet de la Ville. M. Vézina informe que le conseil ne siège pas en juillet et août et que la prochaine rencontre aura lieu le 14 septembre.

#### **2022-CA-09**

Sur proposition de Mme Marie-Reine Gauthier appuyée par M. Pier-Yves Poulin, il est résolu d'approuver le calendrier 2022-2023 des rencontres du conseil de quartier de Lac-Saint-Charles.

#### **5. Trésorerie**

- **Résolution : honoraires de 88,00 \$ perçus pour la rédaction du procès-verbal du 14 septembre 2021**

#### **2022-CA-10**

Sur proposition de Mme Marie-Reine Gauthier appuyée par M. Pier-Yves Poulin, il est résolu d'entériner le versement des honoraires professionnels à Mme Andrée Gaumond au montant de 88 \$ pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée du 14 septembre 2021.

- **Mise à jour de l'enregistrement au Registraire des entreprises**

#### **2022-CA-11**

Sur proposition de Mme Claudya Tremblay appuyée par M. Pier-Yves Poulin, il est résolu d'autoriser le paiement des droits annuels d'immatriculation 2021 et 2022 au Registraire des entreprises, incluant les frais de mise à jour de la déclaration 2021, pour un montant total de 93,60 \$.

### **6. Approbation des procès-verbaux du 14 septembre 2021 et du 12 avril 2022**

#### **2022-CA-12**

Sur proposition de Mme Marie-Reine Gauthier appuyée par M. Louis Lafond, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la rencontre du 14 septembre 2021 tel que proposé.

#### **2022-CA-13**

Sur proposition de Mme Marie-Reine Gauthier appuyée par M. Louis Lafond, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la rencontre du 12 avril 2022 tel que proposé.

### **7. Période d'information du conseiller municipal**

M. Verret étant absent, M. Vézina informe l'assemblée qu'il fera un suivi de la rencontre de ce soir avec le conseiller municipal.

### **8. Questions et commentaires des citoyens**

**Augmenter la surveillance et émettre des contraventions aux contrevenants qui utilisent les abords du lac Saint-Charles malgré les règlements en vigueur**

Un citoyen déplore le non-respect des directives municipales (plusieurs panneaux d'affichage) interdisant la baignade dans le lac et la présence d'animaux. Il déplore également l'absence quasi-totale de surveillance et l'inaction des policiers lorsque les fautifs sont rencontrés. De plus, la clôture a été sectionnée à plusieurs endroits. Des réparations sont nécessaires. Le citoyen rappelle que depuis bientôt 3 ans, le Service de police n'émet plus de contraventions et que cela encourage les contrevenants.

Une résolution est votée :

1. Réparation de la clôture
2. Surveillance policière
3. Amendes aux contrevenants
4. Transmission au Service de police

#### **2022-CA-14**

**Considérant que** présentement certaines personnes enfreignent les règlements en vigueur concernant l'utilisation des abords du lac Saint-Charles, principalement dans la section du belvédère du sentier linéaire de la rue Delage;

**Considérant que** nous constatons une diminution de la présence policière afin de faire respecter la réglementation en vigueur;

**Considérant qu'il** y a un bris dans le grillage de la clôture, dans la portion du belvédère du sentier linéaire de la rue Delage;

Sur proposition de M. Pier-Yves Poulin appuyé par Mme Claudya Tremblay, il est résolu de demander à la Ville de Québec :

- D'accroître une présence policière dans le secteur en question et que des contraventions soient émises aux contrevenants;
- Que l'équipe d'entretien des parcs de la Ville de Québec effectue des réparations à la clôture.

#### **Problème de circulation sur la rue du Petit Coteau**

Un citoyen rappelle la situation de la rue du Petit Coteau où le rond de virée a été détruit. Le propriétaire a creusé une large et profonde tranchée empêchant tout véhicule d'effectuer un virage sécuritaire pour sortir du cul-de-sac. Il questionne les droits acquis de la Ville dans ce cas-ci. Mme Dussault va effectuer des recherches et fera le suivi au citoyen, à M. Verret et au conseil de quartier.

## 9. Suivi des actions du conseil de quartier

- **Demande de deux citoyennes concernant l'aménagement d'un parc dans le secteur de la rue Krieghoff**

De multiples échanges entre citoyens et administrateurs s'engagent. Pour n'en citer que quelques-uns :

- les positions de la Ville de Québec et d'Hydro-Québec
- la dangerosité du magnétisme sous les tours de haute tension
- l'abandon du terrain de soccer autrefois à cet endroit
- les heures réduites de fréquentation du parc de l'école La Passerelle par les résidents du secteur
- l'éloignement du parc du Centre Paul-Émile-Beaulieu (PEB)
- les jeux destinés au groupe d'âge 5-12 ans seulement
- l'aménagement de modules pour les tout-petits
- la courte hauteur du filet derrière le terrain de baseball
- l'installation d'un parc dans le secteur du bois de Coulonge
- etc...

M. Vézina assure qu'un suivi de ce dossier sera fait à M. Verret.

M. Lafond fait lecture d'un projet de résolution que le conseil souhaite soumettre à la Ville.

### **2022-CA-15**

**Considérant que,** l'espace de jeu du Parc Cornélius Krieghoff est inutilisé depuis plus de 10 ans;

**Considérant que,** il y a des restrictions sur le type d'équipements qui peut y être aménagé, étant donné la proximité des lignes à haute tension d'Hydro-Québec;

**Considérant que,** il n'y a aucun équipement sportif ou module récréatif dans ce secteur à plus d'un kilomètre;

Sur proposition de M. Alain Anctil appuyé par M. Pier-Yves Poulin, il est résolu :

- que soient déposées, au conseil de quartier, par la Ville de Québec, les recommandations d'Hydro-Québec concernant les restrictions et les possibilités d'aménagement d'équipements récréatifs au Parc Cornélius Krieghoff, d'ici septembre 2022;

- que si le Parc Cornélius Krieghoff ne peut recevoir de modules de jeux pour la clientèle jeunesse, tel que demandé, par les résidents de ce secteur, d’y voir une autre vocation récréative, tel que l’aménagement de mobilier urbain et paysager;
- que s’il y a impossibilité d’aménagement, de voir s’il y a un ou des terrains disponibles dans ce secteur, pour l’aménagement d’un parc récréatif pouvant accueillir des modules récréatifs tant pour la clientèle 0-5 ans que 5-12 ans.

Une citoyenne dépose au conseil de quartier des terrains potentiels pour l’aménagement d’un parc.

- **Aménagement de l’aire de pique-nique au centre d’interprétation Léopold-Beaulieu**

M. Lafond fait lecture d’un projet de résolution que le conseil souhaite soumettre à la Ville.

#### **2022-CA-16**

**Considérant que** des aménagements ont été prévus à l’accueil du Centre d’interprétation Léopold-Beaulieu pour permettre aux personnes à mobilité réduite d’accéder aux tables de l’aire de pique-nique;

**Considérant qu’actuellement** la surface de cailloux au sol pour se rendre aux tables de pique-nique ne convient pas aux fauteuils roulants ou quadri-porteurs;

Sur proposition de Mme Claudya Tremblay appuyée par Mme Marie-Reine Gauthier, il est résolu de demander à la Ville de Québec de mandater l’organisme ou le service responsable de l’entretien de cette aire de pique-nique de modifier la surface au sol pour faciliter l’accès de ce site pour les personnes à mobilité réduite pour l’été 2022.

- **Aménagement du belvédère dans le sentier du parc linéaire de la rivière Saint-Charles (en bordure du lac Saint-Charles)**

Des correctifs ont été apportés pour permettre l’accès du site aux personnes se déplaçant en fauteuil roulant.

- **Construction d’un trottoir sur le chemin de la Grande-Ligne entre le ruisseau Valet et la rue Delage**

M. Lafond fait lecture d’un projet de résolution que le conseil souhaite soumettre à la Ville.

## 2022-CA-17

**Considérant que** le quadrilatère Chemin de la Grande Ligne, rue Jacques-Bédard, Avenue Lac-Saint-Charles et rue Delage est utilisé de façon régulière par un nombre important de personnes qui pratiquent la marche à pied ou le jogging, et ce, depuis plusieurs années;

**Considérant que** la portion de route entre le ruisseau des Valets et la rue Delage ne dispose d'aucun trottoir et que la bordure de chemin est étroite, ce qui rend cet espace non sécuritaire pour les piétons;

**Considérant que** nous désirons augmenter la sécurité des piétons dans cette portion de la route;

Sur proposition de Mme Claudya Tremblay appuyée par Mme Marie-Reine Gauthier, il est résolu de demander à la Ville de Québec de planifier, Pour l'année 2023, l'aménagement d'un nouveau trottoir dans la portion du ruisseau des Valets et de la rue Delage soit une distance approximative de 850 mètres. Ce projet a pour but d'encourager les saines habitudes de vie et l'activité physique.

De nombreux échanges entre citoyens et administrateurs portent sur le piteux état des trottoirs sur plusieurs artères du quartier. Quelques endroits sont cités en exemple. Il est question, entre autres :

- de réparations inesthétiques (plaques goudronnées)
- de la dangerosité de certains trottoirs en hiver
- de la réfection souhaitable et complète des trottoirs endommagés
- des infrastructures souterraines municipales à refaire avant de refaire les trottoirs et les coûts exorbitants
- les budgets votés par la Ville (PTI) à l'automne
- etc...

### **Sujet ajouté en cours de réunion**

- **Réfection ou remplacement des trottoirs sur l'Avenue du Lac-Saint-Charles entre la rue Delage et du Chemin de la Passe**

## 2022-CA-18

**Considérant que** les trottoirs situés sur l'Avenue du Lac-Saint-Charles entre la rue Delage et le Chemin de la Passe sont endommagés par endroit (fissures importantes et trottoirs inégaux);

**Considérant que** cette situation peut provoquer des incidents et des blessures aux piétons qui y circulent;

Il est résolu de demander à la Ville de Québec d'ajouter, dans sa planification budgétaire, des travaux de réfection ou de remplacement des trottoirs situés sur l'Avenue du Lac-Saint-Charles entre la rue Delage et le Chemin de la Passe.

Également, les citoyens sont invités à communiquer toute plainte au numéro 311 de la Ville.

- **Installation d'un module de jeux pour enfants dans le parc Paul-Émile-Beaulieu**  
Des échanges portent sur l'ouverture de la nouvelle piscine à l'été 2022 et de la démolition de la vieille piscine à l'automne. Il est proposé que des modules de jeux soient installés.

#### **2022-CA-19**

**Considérant que** la piscine extérieure située à côté du Centre Communautaire Paul-Émile Beaulieu sera détruite à l'automne 2022, que cet espace sera laissé vacant et deviendra disponible;

**Considérant qu'il** y a un manque d'équipement récréatif (modules de jeux et/ou jeux d'eau) pour la population de jeunes en général et pour la clientèle du Programme Vacances Été au Parc Paul-Émile Beaulieu;

**Considérant qu'il** n'y a aucun module récréatif adapté actuellement pour la clientèle 0-5 ans dans le Parc Paul-Émile Beaulieu;

Sur proposition de M. Pier-Yves Poulin appuyé par Mme Claudya Tremblay, il est résolu de demander à la Ville de Québec qu'un projet d'aménagement récréatif pour les jeunes de 0-5 ans et 5-12 ans soit soumis pour cet espace.

Par la même occasion, les citoyens réitèrent la trop courte hauteur du filet derrière le terrain de baseball (3ème but). M. Vézina invite les citoyens à formuler une plainte au 311. Une résolution est votée par les administrateurs.

#### **Sujet ajouté en cours de réunion**

- **Rehaussement du filet de protection sur le terrain de balle # 1 du Parc Paul-Émile-Beaulieu**

## 2022-CA-20

**Considérant qu'**actuellement le filet de protection sur la ligne du 3<sup>ème</sup> but du terrain de balle # 1 n'est pas assez haut pour assurer une protection complète des utilisateurs du Parc Paul-Émile-Beaulieu et que des balles sortent de la surface de jeu;

**Considérant qu'il** y a à proximité du terrain de balle des modules de jeux pour les jeunes;

**Considérant que** des personnes ont reçu des balles provenant du terrain de balle;

Sur proposition de Mme Claudya Tremblay appuyée par Mme Marie-Reine Gauthier, il est résolu de demander à la Ville de Québec que le filet de protection sur la ligne du 3<sup>ème</sup> but du terrain de balle # 1 du Parc Paul-Émile-Beaulieu soit rehaussé et remplacé. (Le filet actuel est trop bas).

### 10. Correspondance

Rien à signaler.

### 11. Divers

- **Communication avec les représentants de l'Association des riverains du lac Saint-Charles**  
M. Vézina va solliciter le représentant de l'organisme à participer aux rencontres du conseil de quartier pour y faire état de la situation autour du lac.
- **Participation du conseil de quartier à la Table de concertation vélo**  
M. Vézina demande si un administrateur ou une administratrice souhaite représenter le conseil de quartier à la Table de concertation vélo. Des explications sont données par M. Demeule.

## 2022-CA-21

Sur proposition de M. Alain Anctil appuyé par M. Louis Lafond, il est résolu de nommer M. Pier-Yves Poulin à titre de représentant du conseil de quartier de Lac-Saint-Charles à la Table de concertation vélo.

- **Résolution : tarif horaire de la secrétaire de rédaction jusqu'en décembre 2022**

**2022-CA-22**

Sur proposition de M. Louis Lafond appuyé par Mme Claudya Tremblay, il est résolu de fixer le tarif horaire de la secrétaire de rédaction à 22\$ jusqu'au 31 décembre 2022.

- **Signataires des effets bancaires**  
Sujet reporté à la rencontre de septembre 2022.

Sujet n'apparaissant pas à l'ordre du jour

M. Lafond demande s'il y a eu avancement du dossier de la salle de quilles du Centre Paul-Émile-Beaulieu. M. Anctil mentionne qu'une proposition a été déposée à la Ville par un groupe de gestionnaire et qu'une analyse est en cours.

## **12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée est levée à 20h20.



Sylvain Vézina  
Président  
/AG



Marie-Reine Gauthier  
Secrétaire